

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUIN 2015

1/3 – AFFECTATION DES RESULTATS 2014 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Compte tenu de la transmission du compte de gestion par les services du Trésor Public, la Ville peut définitivement arrêter les résultats de l'exercice 2014 de la manière suivante :

A- BUDGET PRINCIPAL - VILLE

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014	
Recettes de fonctionnement	24 743 619,05
Dépenses de fonctionnement	20 857 416,81
	<hr/>
Excédent de fonctionnement 2014	3 886 202,24
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 462 025,54
	<hr/>
Résultat de fonctionnement 2014 à affecter	5 348 227,78

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2014	
Recettes d'investissement	10 174 054,11
Dépenses d'investissement	7 804 279,22
	<hr/>
Excédent d'investissement 2014	2 369 774,89
Résultat d'investissement antérieur reporté	- 6 172 010,90
	<hr/>
Résultat d'investissement cumulé	- 3 802 236,01
	<hr/>
Solde des Restes à Réaliser 2014 (Dép: 287 455,03€ - Rec: 0,00€)	- 287 455,03
	<hr/>
Besoin de financement de la section d'investissement 2014	4 089 691,04

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2014, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé aux membres du conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2014 pour le budget principal (ville) de la manière suivante :

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé 4 089 691,04 €

Chapitre 002 (recettes)

Résultats de fonctionnement reporté 1 258 536,74 €

Chapitre 001 (dépenses)

Solde d'exécution de la section d'investissement 3 802 236,01 €

Reporté

B – BUDGET ANNEXE – PATRIMOINE LOCATIF

DETERMINATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2014		
Recettes de fonctionnement		79 825,60
Dépenses de fonctionnement		203 074,68

Déficit de fonctionnement 2014	-	123 249,08
Résultat de fonctionnement antérieur reporté		72 302,22

Résultat de fonctionnement 2014 à affecter	-	50 946,86

DETERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2014		
Recettes d'investissement		23 590,54
Dépenses d'investissement		66 803,48

Déficit d'investissement 2014	-	43 212,94
Résultat d'investissement antérieur reporté		178 802,79

Résultat d'investissement cumulé		135 589,85

Solde des Restes à Réaliser 2014 (Dép: 287 455,03€ - Rec: 0,00€)	-	7 128,50

Besoin de financement de la section d'investissement 2014		0,00
Résultat d'investissement 2014 à reporter sur 2015		128 461,35

Compte tenu de ce qui précède et considérant que les états de calcul du résultat 2014, établis par l'ordonnateur, sont sincères et attestés par le comptable à travers son compte de gestion, il est proposé au conseil municipal l'affectation définitive des résultats 2014 pour le budget annexe (patrimoine locatif) de la manière suivante :

Chapitre 002 (dépenses)

Résultats de fonctionnement reporté 50 946,86 €

Chapitre 001 (recettes)

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 128 461,35 €

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'affectation des résultats 2014 du budget principal et du budget annexe.